



Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé
Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

BELLAG 34064
Certificat n°200-INSP

Bruxelles : 126, b°12 - Avenue des Croix de Guerre - 1120 Bruxelles	Tél : 02 245 46 95 Fax : 02 215 12 78
Hainaut : Parc Initialis - 2 rue Descartes - 7000 Mons	Tél : 06 532 15 51 Fax : 06 532 15 77
Liège : 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse	Tél : 04 234 17 00 Fax : 04 234 17 80
T.V.A. BE 0406.671.312	Compte Bancaire : 340-0298168-28 cibic@skynet.be CONFIDENTIEL

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

Rapport N° : <i>1109-03-12/8</i>	Personne responsable de l'exécution du travail (Nom-Prénom) : <i>Mr KELLY</i>
Date du Contrôle : <i>12-03-09</i>	N°TVA/N°C.Ident. : <i>451430436</i>
Propriétaire (Nom-Prénom) : [REDACTED]	Adresse de l'installation : <i>face au Collège Epizeux</i>
Adresse : [REDACTED]	

1) REFERENTIELS : - R.G.I.E - Procédure interne : PRO-INS-E-10.

2) TYPE DE CONTROLE :

- Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique.
- Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution.

3) TYPE D'INSTALLATION : *APP 2-M*

Unité d'habitation Parties communes Autres :, soumise à : l'Art.86 l'Art.87 du RGIE.
Distributeur : *Elco* Raccordement suivant câblage tableau : Tension : *230* V.

Alimentation tableau principal : *4* X *10* mm². Protection raccordement : *63* A. In max. à prévoir).

Colonne d'alimentation : *pas placée* mm². Interr-Sect.Général : A.

Nombre de tableaux : *1* Nombre de circuits terminaux : *13* R_E = *0,5* Ω R_{IGEN} = *10* MΩ.

Type prise de terre : boucle piquets -

Différentiels	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés	I _n en A	I _{cc} en kA	I _A en A	Circuits protégés
		<i>63</i>	<i>3</i>	<i>0,3</i>	<i>100</i>							
	<i>63</i>	<i>3</i>	<i>0,3</i>	<i>4</i>								

4) DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections
<i>Via 1 phase amercis</i>					

5) MANQUEMENTS :

*Inf rccant
sans équipotentialité
Récepteurs + Sectionner non placés
A l'ave au obtent.*

6) NOTES :- Le différentiel général : était plombé. n'a pu être plombé. a été plombé. n'est pas plombable.
 absence de différentiel. - Les schémas ont été signés. n'ont pas été signés. absence de schémas.

7) CONCLUSION :

- **L'installation est conforme.** La prochaine visite est à prévoir avant le : *2014*

- **L'installation n'est pas conforme.** Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

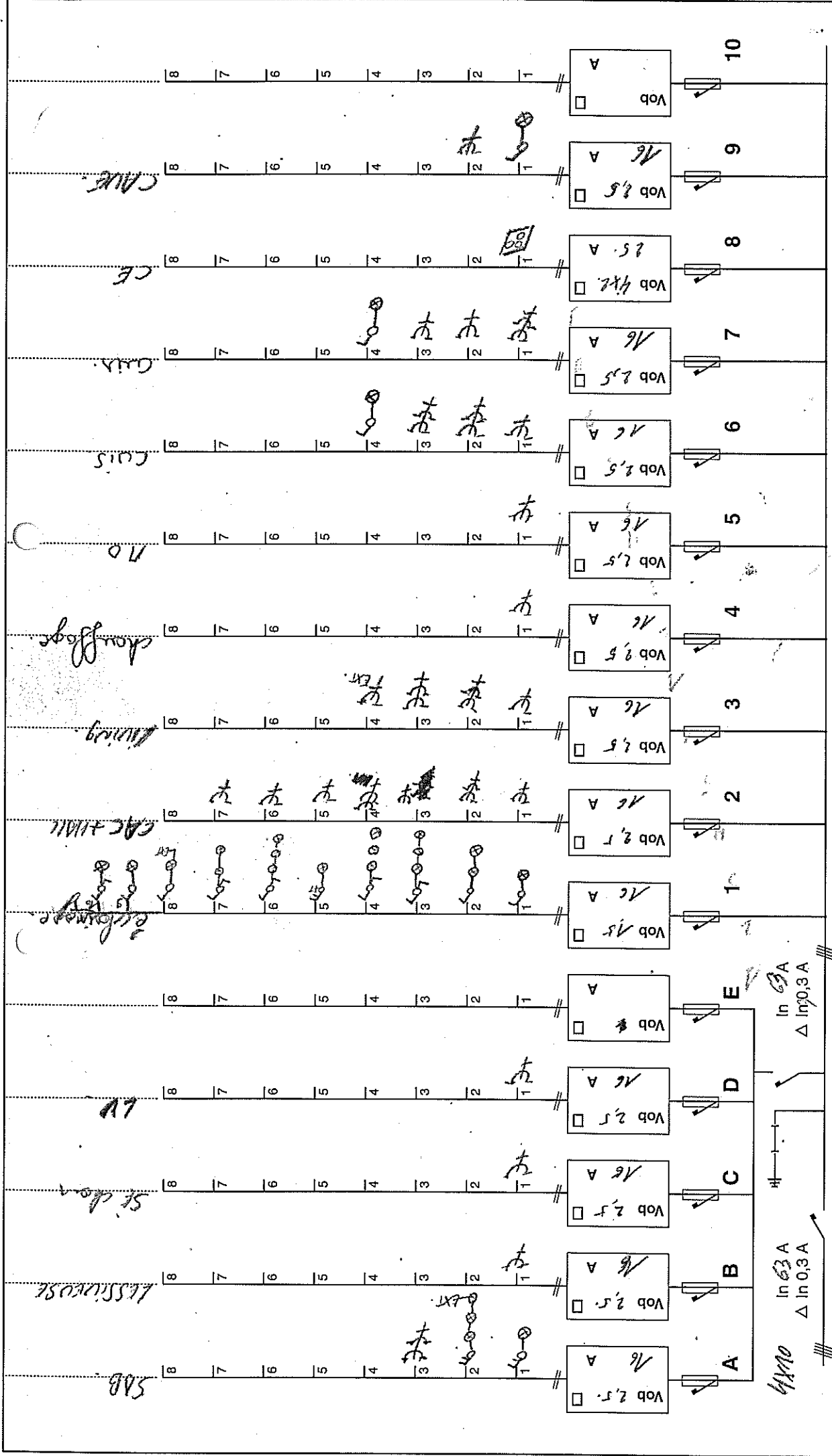
- Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques

- **Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme.** Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la (re) mise en usage de l'installation.

Nom/signature de l'inspecteur
Pour CIB, *[Signature]*

Date d'émission :
12-03-09

Nom/signature du demandeur
Pour réception, *[Signature]*



Suite voir feuillet n°

Feuillet n° *1*

TENSION mono 230 V
TRI 230 V
TRI 400 V + N

COFFRET BIFORAIRE
COFFRET ACCU.

Chantier *Rehabilitation espace Vert*

Client *SAINT-PIERRE-SUR-LOGNON*

Adresse *EGHEZRE*

Signature *Agent 2.000*

Agent

Agence de Contrôle **INDU-BELGE**

Date de contrôle *2.03.2000*

Signature *[Signature]*

Agent

Zoning de la Digueite
4031 ANGLEUR
Té: 04 366 00 31
Fax: 04 366 00 90



4 DEUX SPOTS.

- Blanc Fixe

- Saute Petit Non Fixe

1 Plafond (CHAMBRE).

POOTOF 5-34

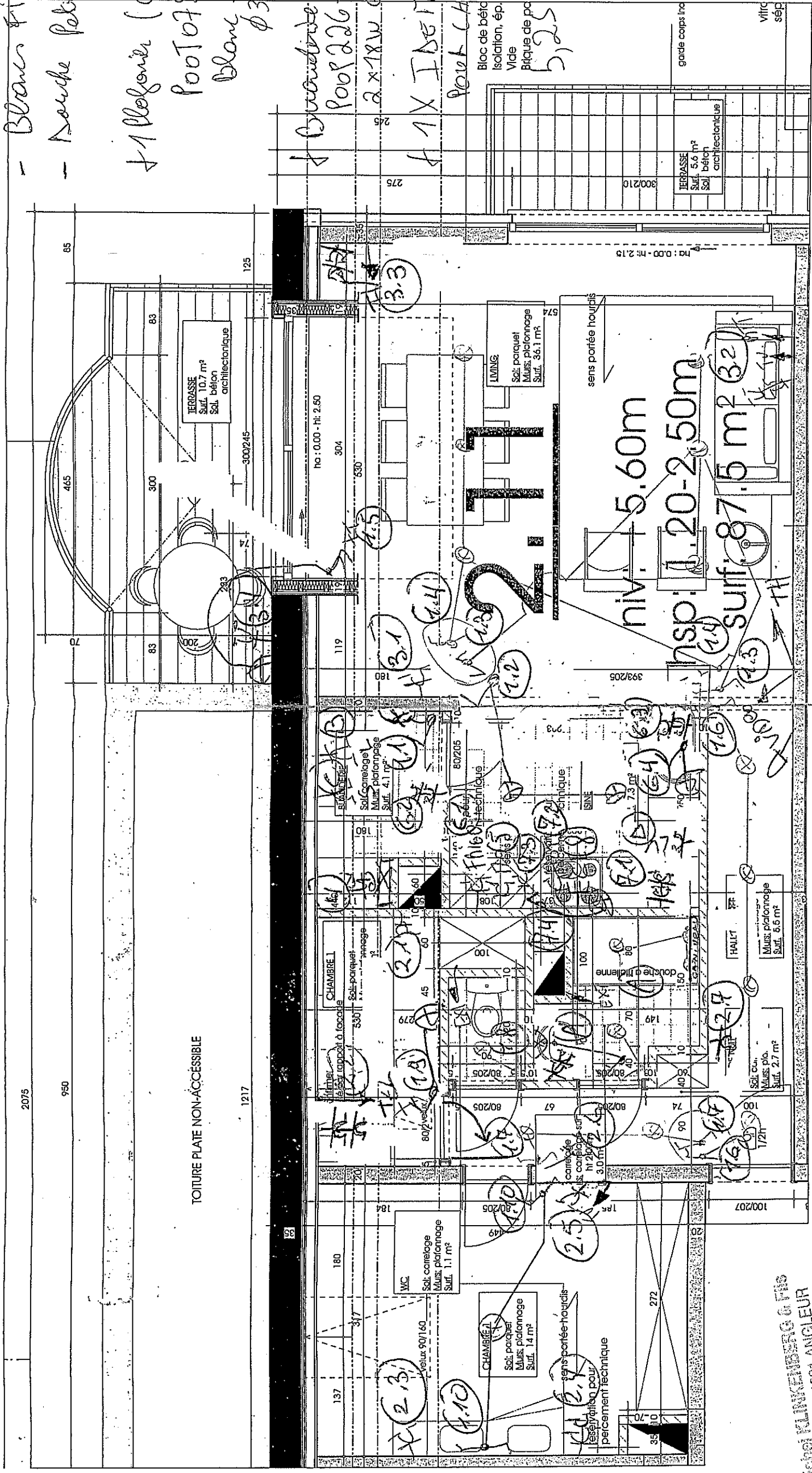
Blanc 2x60w E27
Ø30.

1 Buvard.

POOP 226-28. 63,53€
2x18w 634A-2 7/2

1 X IDENT BUANDERIC
POUT CHAMBRE 2.

5,25 ATMA



REMARQUE:
Le mobilier dessiné sur les plans est donné à titre indicatif (sauf celui repris expressément dans le cahier spécial des charges) et ne fait pas partie du prix. Ces dessins n'ont pour but que de suggérer l'organisation possible de l'appartement.

LEGENDE DES MATERIAUX:

- 1. Parement briques
- 2. Blocs de béton
- 3. Cloison blocs de plâtre
- 4. Cloison blocs de plâtre hydratés

LIGNES
Architectes
Laurien GODIN
ARCHITECTE
195/111e Avenue
P. des Hauts-Sarts à 4040 Hestial
04/253.59.50

~~CONT. IND. BELGE~~
- 2. 03. 2000

Appartement 2.11

Je, soussigné..... (nom, prénom),
demeurant à,
accepte le plan présent comme répondant aux modifications
que j'ai demandées auprès de la SOCIÉTÉ M&B IMMOBILIER, division Immobilière,
et représentant un supplément tel que détaillé dans l'annexe ci-jointe.

Date: Signature: *[Signature]*

s.a. Michel KLUNKENBERG & Fils
Rue Diguette, 1 - 4031 ANGLEUR
☎ 04/366.00.31 - ☎ 04/366.00.90
T.V.A. BE 451.430.476

Dossier: 81/1/orio
Date: 17/06/08
Les plans restent la propriété de l'architecte. Toute reproduction et utilisation est interdite sans l'accord préalable écrit de l'auteur.